ACTUALITÉ RÉGIONALE : MAISONS DES FEMMES EN RÉGION

MAISON DES FEMMES DE CHARTRES

Lieu : Hopital de Chartres , Rez-de-chaussée du Pôle Femme-Enfant, avec fléchage blanc ; ouverte tous les vendredis

Mail : mdfs28@ch-chartres.fr
Téléphone : 02 37 30 30 09

RDV : Sur rendez-vous, après orientation par un professionnel via un formulaire dédié

Prise en charge : L'accueil est programmé et se fait sur orientation. La Maison des Femmes / Santé 28 ne prend pas en charge les situations d'urgence. Le parcours est adapté à la situation.

MAISON DES FEMMES DE TOURS

Lieu : Hôpital Bretonneau à l'entrée principale : 2 boulevard Tonnellé, au rez-de-chaussée du Centre Henry Kaplan
En bus : lignes 4 et 15 – arrêt Bretonneau

Mail : maison.des.femmes@chu-tours.fr
Téléphone : 02 47 47 46 00 de 9h à 17h
Site : https://www.chu-tours.fr/la-maison-des-femmes/

RDV : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Prise en charge : téléchargez la plaquette détaillée ici : MDF Tours

MAISON DES FEMMES D'ORLÉANS

Lieu : 2e étage du point Bleu du CHR d'Orléans, 11 Av. de l'Hôpital, 45100 Orléans (locaux provisoires)

Mail : mdf45@chr-orleans.fr
Téléphone : 02 38 61 31 00
Site : www.lamaisondesfemmes-orleans.fr

RDV : Sur Rendez vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Prise en charge : téléchargez les plaquettes détaillées ici : MDF orléans et MDFO

MAISON DES FEMMES DE BOURGES

Lieu : Dans le C.I.D.F.F. du Cher - 4 Av. Stendhal, 18000 Bourges

Mail : maison-des-femmes@ch-bourges.fr
Téléphone : 02 48 48 43 72 de 8h30 à 16h30
Site : https://www.ch-bourges.fr/tous-nos-services/maison-des-femmes/

RDV : Sur rendez-vous

Prise en charge : parcours adapté à sa situation et à ses besoins

MAISON DES FEMMES DE BLOIS

Lieu : Centre Hospitalier Simone Veil de Blois -2ème étage- Equipe MALALA - Mail Pierre Charlot 41000 Blois
Lignes de bus B et C - Arrêt Hôpital

Mail : equipemalala@ch-blois.fr
Téléphone : 02 54 55 61 65

RDV : Sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 - Permanence téléphonique : tous les matins de 9h30 à 12h30

Prise en charge : toute orientation nécessite l'accord explicite de la personne concernée
Téléchargez la plaquette ici